

# SAMSUNG

## Conditions de participation Promotion Samsung 20% CASHBACK

L'organisateur de la **promotion Samsung 20% CASHBACK** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

---

1. Durant la **promotion Samsung 20% CASHBACK**, les participants bénéficient d'un cashback de 20% à l'achat de l'un des téléviseurs QLED mentionnés ci-dessous d'une taille d'au moins 65 pouces.
2. Cette offre promotionnelle est valable exclusivement à l'achat d'un des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

### QLED:

QE65Q7CAMTXZG  
QE65Q7FAMTXZG  
QE65Q8CAMTXZG  
QE65Q8FAMTXZG  
QE65Q9FAMTXZG  
QE75Q7FAMTXZG  
QE75Q8CAMTXZG  
QE88Q9FAMTXZG

3. L'offre est limitée à une participation avec un appareil par ménage et n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles.
4. La condition pour bénéficier du cashback de 20% est l'enregistrement dans les délais impartis sur [cashback.samsung.ch](http://cashback.samsung.ch).
5. La **période de promotion** court du 7 au 10 décembre 2017 inclus. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
6. La **date limite d'enregistrement** est fixée au 18 décembre 2017. Les enregistrements ultérieurs ne seront pas pris en compte.
7. Les clients finaux (clients achetant des produits pour leur consommation personnelle) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les conditions de participation sont remplies, le participant recevra le montant du cashback dans un délai de 8 semaines à compter de la date limite d'enregistrement par virement sur le compte bancaire/postal qu'il a communiqué.
9. En cas de restitution de l'appareil (annulation du contrat de vente) le client perd son droit à recevoir le virement du cashback.

10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément et à tout moment la promotion en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations si les documents envoyés sont inexacts, fallacieux ou frauduleux et d'engager le cas échéant des poursuites pénales à l'encontre du participant fautif.
13. En participant à ce concours, les participants acceptent les présentes conditions de participation ainsi que la politique de confidentialité locale de Samsung (consultable à l'adresse <http://www.samsung.com/ch/info/privacy/>).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.